

PHILIPPINES

DEUX ÉVÊQUES CONTRE DUTERTE À LA CPI

L'évêque de Cubao, M^{gr} Honesto Ongtioco, et celui de Sorsogon, M^{gr} Arturo Bastes, ont publiquement exprimé leur soutien à la plainte déposée contre Rodrigo Duterte à la Cour pénale internationale (CPI) par un avocat philippin, le 24 avril dernier pour «crime contre l'humanité». Le président philippin est accusé de «massacre» pour avoir lancé une sanglante campagne antidrogue, qui a causé la mort de près de 9000 personnes selon les médias, 7000 selon la plainte déposée. Pour M^{gr} Honesto Ongtioco, il s'agit d'utiliser des moyens légaux face aux accusations émises à l'encontre du président. «Avec cette première étape, la Cour pénale internationale pourra appliquer des sanctions à la hauteur de la violation, continue et visiblement encouragée par le pouvoir, des droits de l'homme dans notre pays», souhaite pour sa part M^{gr} Arturo Bastes. DHN

ISLAM

AMIR DZIRI, NOUVEAU CODIRECTEUR DU CSIS

Le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'université de Fribourg aura bientôt un nouveau codirecteur. Amir Dziri occupera ce poste dès le 1^{er} septembre, ainsi que celui de professeur d'études islamiques. Il aura pour tâche de lier les traditions de savoirs islamiques pluriels avec des questions philosophiques, éthiques et sociétales dans un contexte contemporain, a indiqué l'université lundi. Amir Dziri a étudié à l'université de Bonn et a obtenu son doctorat à l'université de Münster. Il rejoint l'équipe de direction du CSIS composée des professeurs Hansjörg Schmid et René Pahud de Mortanges. ATS

Le D^r Ahmad Hosny, recteur de l'université d'Al-Azhar, accuse un jeune réformateur Islam Béheiri de diffamation à l'encontre des interprètes de la religion musulmane

Réformateur en danger de mort

LOULA LAHAM

Egypte ► Islam Béheiri est un jeune réformateur égyptien qui prône la nécessité d'opérer une relecture approfondie des livres d'interprétation du Coran et des dires du Prophète de l'islam, considérés par la majorité des musulmans comme étant des textes sacrés, voire des piliers de la religion elle-même.

Une attitude qui lui vaut l'hostilité du recteur de l'université d'Al-Azhar, le D^r Ahmad Hosny. Dans une émission de télévision, le recteur a reproché à Islam Béheiri d'avoir prononcé «des diffamations contre les principaux interprètes classiques de la religion musulmane, dont notre grand imam Boukhari (810-870). Un tribunal a considéré ses propos comme étant une diffamation à la religion et une insulte à nos grands imams. C'est un apostat».

Dans cette même émission, le D^r Hosny a jugé que le groupe de l'Etat islamique «témoigne qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamad est son messager. Il n'est donc pas sorti de la religion, mais commet cependant des actes de désobéissance. Je ne peux pas dire qu'ils sont des apostats». Cette émission, transmise en direct, a été vue par des millions de spectateurs. Elle a suscité un tollé, suivi d'un grand débat médiatique, entre ceux qui condamnent la déclaration du recteur de l'université et ceux qui l'approuvent.

La justice concernée

Au lendemain de l'émission et quelques jours après la visite du pape François à Al-Azhar, la plus haute instance sunnite dans le monde musulman, le grand imam, le cheikh Ahmad Al-Tayeb, s'est vu dans l'obligation de sanctionner le D^r Hosny.

Ce dernier est contraint de quitter ses fonctions et de reprendre le poste de vice-recteur qu'il occupait auparavant. Il a été sommé de présenter des excuses publiques dans les médias: «Personne n'a le droit de qualifier un individu d'apostat ou de blasphéma-



La mosquée Al-Azhar est le siège de l'université du même nom. Son recteur a été contraint de quitter ses fonctions après le tollé suscité par son intervention télévisée et ses accusations à l'encontre d'Islam Béheiri (médaillon). KEYSTONE/KABTNNYWOZ.COM

teur. C'est la justice qui est chargée de cela.»

Notons que les oulémas d'Al-Azhar n'ont pas été unanimes face à cette qualification d'apostat. Plusieurs d'entre eux ont déclaré que ce genre d'avis religieux pourrait nuire à la sécurité de la nation et semer le chaos dans un pays qui souffre d'un taux d'analphabétisme de 29,7%.

«Je lui pardonne a répondu Islam Béheiri. J'aurais, si non, sûrement intenté un procès contre lui, poursuit-il. Cependant, est-il vraiment conscient du sens du mot 'apostat' et de son jugement dans

la jurisprudence islamique (la mise à mort, ndlr)»

Un avis religieux suffit

Islam Béheiri sait maintenant qu'il est menacé de mort. Deux cas, parmi des antécédents, le prouvent: le meurtre du penseur Farag Fouda, qui avait tenté d'alarmer la société des dangers de l'islam politique et radical. La tentative de meurtre du Nobel de la littérature égyptienne, Naguib Mahfouz, qualifié de blasphémateur par des fondamentalistes qui n'avaient pas lu ses œuvres. Un avis religieux avait suffi.

L'apostasie désigne le fait de quitter la foi musulmane, en devenant athée ou en se convertissant à une autre religion. L'islam la considère comme le danger le plus grave auquel le musulman puisse être exposé et qu'elle menace l'identité de la communauté musulmane en remettant en question sa foi en Dieu et au Prophète Mohamad. En raison de ce danger, le droit musulman classique condamne, d'une manière générale, l'apostat à mort. Les avis religieux divergent parfois sur l'application des sanctions selon les pays, les orientations politiques et les époques. CATH.CH

Des contes ravivés par les enfants de Bethléem

Rencontre ► De passage en Suisse, Fatima Askar, inspectrice de français au Ministère de l'éducation palestinien, a présenté le livre *Une histoire de chez moi* au 31^e Salon international du livre et de la presse le 29 avril dernier. Un carnet d'une quarantaine de pages, composé de contes traditionnels palestiniens choisis et réalisés par des enfants de Bethléem, encadrés par une équipe de professionnels.

Soutenu par l'association caritative suisse Les amis des enfants de Bethléem, le projet vient d'une idée proposée par le musicien Yannick Cochand, engagé dans l'entraide humanitaire et responsable de la Compagnie Zappara, qui œuvre pour les droits des enfants.

«Ce livre a pour but de raviver les vieux contes palestiniens», explique Fatima Askar, qui a aussi joué le rôle de coordinatrice dans la conception et la réalisation de l'ouvrage. C'est en effet elle qui a choisi l'équipe locale du projet, composée d'une conteuse et de deux illustrateurs palestiniens. Elle pour-

Pour Fatima Askar, qui a coordonné la réalisation de l'ouvrage, il est important de rappeler aux enfants leur identité culturelle et d'où ils viennent. DR



suit: «C'est important de rappeler aux enfants leur identité culturelle et d'où ils viennent. Surtout dans le contexte dans lequel ils vivent. Ils sont perdus au milieu du discours médiatique et des nombreux stéréotypes qui circulent à leurs égards.» Une centaine d'élèves ont donc participé au projet, issus des écoles de Kalife el Rashideen, El Fojar, Rashayda et Salah El Deen de la ville de Bethléem. Une dimension collective à laquelle M^{me} Askar tient. «Nous avons cherché des élèves âgés de 8 à 12 ans, prove-

nant de tous milieux sociaux. Il y a par exemple une école d'un camp de réfugiés palestiniens et une autre d'un village bédouin.»

Le travail s'est ensuite organisé par étapes: «Tout d'abord, des ateliers de jeux autour de la question de l'identité palestinienne. L'idée était de définir avec les enfants ce qui compose leur identité culturelle. Certains ont évoqué la broderie, d'autres les falafels ou encore le Maglouba (plat traditionnel palestinien, ndlr), c'était amusant car cela parlait dans tous les sens», explique Fatima

Askar. Puis les enfants ont été invités à collecter des histoires de vie, des récits et des anecdotes auprès de leur entourage. Une fois les histoires recueillies, elles ont été triées et discutées avec les jeunes, pour n'en retenir que quatre en vue de la conception finale du livre. «Chaque école a voté pour son histoire préférée», commente-t-elle. Rédigés par la conteuse palestinienne Vivien Sansour, les récits ont été illustrés collectivement avec les enfants, «acteurs entiers du processus de création».

L'aventure, qui a commencé en automne 2016, est loin d'être terminée puisque l'ouvrage sera verni en Palestine à la rentrée scolaire de septembre et aura probablement une suite. «Nous poursuivrons la démarche en racontant ces histoires dans les écoles, les centres de loisirs et les bibliothèques, tant en Suisse qu'en Palestine car il existe deux éditions: une en français et une autre en arabe», conclut Fatima Askar, qui pense mener la même opération dans d'autres villes palestiniennes.

SELVER KABACALMAN

PUBLICITÉ



Ensemble Contrechamps

Mardi 16.05.2017, 20h
Studio Ernest-Ansermet, Genève

PORTRAITS CROISÉS
Mahnkopf, Mahler

Avec le soutien de la Ville de Genève / Avec le soutien de la Société Gustav Mahler de Genève / Concert enregistré par Espace 2
L'œuvre commandée à Claus-Steffen Mahnkopf par Contrechamps est financée par la Fondation Ernst von Siemens pour la musique.

Э Р Т И О | CHAMPS www.contrechamps.ch

Retrouvez
Le Courrier sur internet
WWW.LECOURRIER.CH